

<http://www.archivesenligne65.fr/collection/1611-registre-de-deliberations-de-luz-saint-sauveur/?n=7>

30/12/1792

pdt Bernard Lafèche maire assisté des citoyens Jacques Fabas premier off muni, Gabriel Campardon, Jacques Sarrat, Jean Péré Baradère, Jacques Gradét, Hilaire Laplanche, Simon tarrieu, raimond Jean Forcamidan Par le sus dist maire a été dit qu'il a apposé des affiches aux lieux accoutumés et fait des publications pour avertir le public qu'il sera procéder ds nous à 13H à l'adjudication au rabais des **fonctions de carillonneur, sacristain, fossoyeur ou porteur de morts** à remplir ds notre église paroissiale pdt une année comptable et révolue à compter du premier janvier ..

S'est présenté **Nicolas Leroux d'Esquièze** pour fossoyeur et porteur des morts pour nonante 7 livres, est obligé de se trouver ds la maisons du décédé ttes les fois que le car l'y appellera pour prendre les ordres des parents, de **faire la fosse de 5 pans** de profondeur, et de n'exiger son salaire d'autres esmoluments que le prix rapporté di dessus.

Ne sait pas signer

Leroux... remplir les mm cond pour 93 livres.

Jacques Lavignolle pour le cautionnement de son pèreoffre 92

Leroux a offert dit 90 et s'oblige sur des **conditions de nettoyée et tenir en bon état tous les aqueducs ou canaux de vidange** qui doivent recevoir les eaux fluviales, **l'escalier et le devant de la porte de l'église** et d'ôter tte espèce d'ordure qui pourrait affecter la délicatesse des **citoyens qui traversent le cimetière pour entrer ds l'église**,Leroux remporte a présente adjudication

Les nommés **Pierre Laure et Estienne Couretou** pour le cautionnement Jean Couretou et solidairement les uns des autres se st chargés de remplir les fonctions de **carillonneur du clocher de notre 'Eglise paroissiale**, de sacristain, de **balayer** tous les samedis de chaque semaine l'Eglise, de **nettoyer le rétable** 4 fois l'année, de **blanchir le linge** pour le service de l'Eglise, **d'en rendre bon et fidèle compte** à la fin de la gestion auquel effet il en sera dressé un inventaire dt le double restera et sera **remis au greffe de la Municipalité** et finalement de se porter conformément à l'usage observé jusqu'à ce jour pour tout service pour lesquels ils seront appelés par les off muni

Le tout pour 140 livres payables de trois en trois mois ...

30 sols retenus si oubli de balayer l'Eglise, de la tenir propre sur le prix de leur bail autant de fois qu'ils oublieront p3

De plus a été arrête d'après la lecture de la delib ci-dessus que **les carillonneurs du clocher ne sonneront le dernier de la messe de paroisse les jours de dimanche et autres fêtes de l'année qu'à 10 H** conformément au vœu général de la commune et de ts les individus qui la composent...

03/01/1793 l'an second de la République française ds le conseil de la commune de Luz canton de ce nom district du gave département des HP s'est présenté le **citoyen Nicolas Cabaniu** chargé du droit d'enregistrement lequel pour se conformer à la loy du 14 et 15 ... a **fait le serment de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir à son poste en la défendant**

04/01/1793 p4

Contestation examinée entre les communes de Luz, Sassis et sazoz à raison de démarcation des terrains que la 1° ligne divisoire commencera à la **Cardi de Camou** d'où elle ira droit en rasant le coté méridional du **champ de Courtadét** ou chemin public appelé d'Angos dessous, qu'elle se proongerait de ce 2° point jusques à l'**Estibat de Lauredes** et delà au **four dit Det Ga** en prenant le **chemin du Moulin de Rabau**, elle joint le chemin appelé de la Sarriou d'où elle s'étend **jusqu'au pont de Cazaux sur le ruisseau d'Aubiste** de manière que le fonds qui se trouve à gauche de cette ligne, en partant de la **Cardi de Camou** el la suivant comme il est dit sera taillable de Luz et celui - ci à droite le sera de **Darré Laygue**...

31/01/1793 an second de la Rep

La citoyen Garros cap de la garde nationale ...déménage a remis à la commune le drapeau de notre garde nationale

...

70/01/1793 Comptes financiers rendus par le citoyen Bernard Lafèche collecteur des années 1788 et 1789... p5

...pour la **dresse du Rolle** ??

année 1787 impositions Jean Cumian

année 1786 citoyen Jacques Sarrat

année 1781 citoyen Jacques Sarrat p8

année 1773 citoyen Jacques Sarrat p9

année 1784 citoyen Pujo p 9

p11 procès verbal et délib du CG de la commune de Luz relatif au contingent de 20 hommes qu'elle doit fournir pour le recrutement de l'armée, registre ouvert aux volontaires : Pierre Lacrampe pourraillé , Simon Cabarrou peigneur de laine du lieu d'Asté , Jacques Lavignolle de Luz, Jean Maillou du lieu de Glize en Auvergne scieur de long, François Germé de St estienne Clos en Limozon scieur de long

Gèdre, le citoyen Joseph Ceux Berouzat du lieu de Campan brassier , **Henri Pourrouté brassier du lieu de Sère** , **François Heche brassier du lieu de Sere** ? , Jean Begarie tailleur de pierre du lieu de Lourde , Joseph Berdoulét tailleur d'habit de Trebons

Gavarnie : Jean Marinat maréchal ferrant de St Pé, Vincent Chirol scieur de long de Sel Limouzin, Bernard Bélev scieur de long de Gurante Limouzin, Jean Latapie de St pé faiseur de peigne , **Henri Moncassin de la ville de Luz, boulanger** , **Marcou Antoine du lieu de Viella garçon chez Pellarey**

13/05/1793

ds le CG en permanence de la commune de Luz se st trouvés les citoyens Lafèche maire , Cazavielle pdt commune, Fabas et PUjo notables vu le **rapport verbal fait par le nommé Bernard Peyou Courtade** hant de Gavarnie que les Espagnols de la frontière voisine était disposé à entrer de suite du cote de Gavarnie qu'ils avaient déjà placé une avant garde à Boucharo, posté **trois canons dans une redoute qu'ils ont pratiqué à l'entrée de Brotou** et que 2000 hommes d'avant-garde étaient déjà arrivés à tout le chef lieu du canton voisin du coté d'Espagne suivies de 10000 hommes campés près de la ville de Jaca que le dit Peyou ayant proclamé cette nouvelle comme certaine et ditgne de foy puisqu'il venait de l'entendre de la bouche des nommés **Paul Porte du lieu de Saligos et de Dominique Barracou** de Bun canton d'Azun qui se retirent d'Espagne , nous aurions cru qu'il était de notre devoir du salut de la patrie de prendre sur ce rapport les mesures les plus nécessaires et le plus avantageuses **pour la sûreté de la république** et ayant ensuite fait comparâître devt nous les dit Porte et Barracou interrogés de leurs noms et qualités et la raison qui les rappelle en France nous ont répondu s'appelée ainsi que dessus fait le métier pdt **environ 10 ans** ss interruption de métier et se retirer en France d'après les ordres qui leur ont été signifié par kle gvt qu'ils ont resté à **Saragoce et à la prueble de Alfidnel** à ce jour .

Interrogés s'il est vrai que ds leur traversée il est trouvé des préparatifs de guerre sur les frontières s'il est vrai encore qu'il y aie une avant-garde de 2000 hommes ds la ville de Torla, avec 3 pièces de canon suivie de 10000 hommes qu' on a débité être déjà à Jaca ville distante de France d'en 2 journées résolues d'entrée en France , nous ont répondu être vrai ... les espagnols n'attendant que le beau temps pour se mettre en marche et porter son armée en France , que toutes les forces st portées sur la frontière mais qu'ils n'ont à Torla que **400 hommes** et de à Torle à Gavarnie deux poste garnis , **l'un de 14 fusiliers et l'autre de 25** sans qu'ils n'y aie aucune espèce de redoute ni artillerie disposée c'est tt ce qu'ils ont dit pouvoir déclaré en leurs âmes et consciences ... requis de signer ont dit ne savoir.

<http://baladesenpyrenees.over-blog.com/article-passage-mythique-3-le-port-de-venasque-111429152.html>

2/06/1793

lui a été adressé un double d'affiche pour le bail afferme des eaux minérales de Barège et SS qui doit avoir lieu ce jour ...apposé des affiches aux lieux accoutumés ...citoyens Lafèche maire et Jacques Gradét commissaires de la commune ...

23/06/1793

Troy engagé volontaire **pour le contingent de 800 hommes** à faire ds le distric d'argelès, citoyen Capdevielle de 26 ans capable de porter les armes, Nicolas Baa , Pierre Lacrampe , André Barrio , Antoine Manaut tailleur de pierre , Nogué d'Esquièze , André Lacrampe d'Esquièze, , JP Capdevielle, Henri Mathe de Luz, Henri Laborde de Luz, pierre Rivière cadet, JP Soulé Pelarrey , Pierre Souverbie fils , Henri Coméra fils cadet , Pierre Fabas , Bernard Cougét Le 30 juin : Henri lassalle **pour la garde de Gavarnie**, Daniel Margras d'Asté, Bernard Padre, Henri Trazères, Jacques Coufritte , Michel Lubie

Le 7/7, Henri Lha de Grust , JFr xavier Coméra , son frère Henry inscrit ci-dessus que son gré et son physique rend incapable de porter les armes et a signé sa soumission

Le citoyen Charles Barrio , Henri Sale du lieu d'Esquièze, Pierre Cazanabet dit Theil , André Long, Jacques Pascalet , JP Guionnet St onge , Jean camarot, Louis Marquet de sazos, Henri Sempé fils, Henri Viscos, JP Cabaré d'Esquièze, henri sansuc d'Esquièze, Pierre Mathe, **Jean Gounou de Serre** le 11/07/1793
Pierre Bourinot , Thomas Santam,

15/08/1793

Le citoyen Lafèche pdt la dite assemblée a été dit que le tribunal du district de la plaine, vient de rendre jugement par défaut et ss défense n'ayant point exhibé de titre ds le temps de l'instance , qu'à la vérité le conseil avait déjà senti la nécessité d'éteindre la dette de feu M salaré qu'elle avait mise en délib , cette dernière n'eut point lieu , qu'il convient d'obtenir à des nouveaux frais en appelant les héritiers de feu M Salaré ...faire cesser toute action relative **au procès entre feu Salaré** et la présente commune ayant Jacques Gradét agissant en son nom et sa veuve Thérèse Salaré pour reliquat de comptes des années 1754, 1755, 1757. Les sommes dues st réduites à 700 livres...et autres

15/08/1793

Les réclamations des citoyens Cumian, Horie, Hourie et Tarrieu exécutées en vertu de la condamnation obtenue par le citoyen Gradét et Salaré mariée ... à la somme de 72 livres , la somme sera payée aux dits précédents sur les revenus de la commune ...